

## Compte-rendu sommaire de la séance du : Vendredi 27 mars 2015

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire.

En exercice 15, présents 14, votants 14. Etait excusé : M. Jean-Luc LAMPE.

A l'unanimité, le Conseil nomme secrétaire de séance Mme Nicole DERVIN.

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

### A l'ordre du jour :

Compte administratif 2014, Compte de gestion 2014, Affectation des résultats, Vote des taux d'imposition, Budget primitif 2015, Rapprochement pédagogique écoles Belleydoux et Echallon, Questions diverses.

### Approbation des comptes de l'année 2014

M. Patrick CHAPELUT prend la présidence pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2014 établi par le Maire. Le Conseil, après en avoir pris connaissance, approuve ce document.

M. le Maire ayant repris sa fonction de Président, le Conseil vote le compte de gestion du receveur et décide de l'affectation du résultat de fonctionnement :

- l'excédent global de 144 744.62 € du budget général est affecté à la couverture du besoin de financement d'investissement,
- budget service des eaux : l'excédent, de 35 036.65 €, est affecté en excédent d'exploitation reporté,
- budget transport : le déficit, de 1 068.92 €, est affecté en déficit d'exploitation reporté.

### Vote des taux d'imposition

A l'unanimité, le Conseil décide de fixer les taux des taxes locales comme suit :

- Taxe d'habitation : de 7,12 % à 7,33 %
- Taxe foncière (bâti) : de 5,73 % à 5,90 %
- Taxe foncière (non bâti) : de 18,56 % à 19,11 %

### Budget primitif 2015

A l'unanimité, le conseil vote le budget primitif 2015 avec reprise des résultats de l'exercice 2014.

Le budget communal et ses annexes s'équilibrent ainsi :

- Budget Communal :
  - section de fonctionnement* : 644 495.00 €
  - section d'investissement* : 275 656.71 €
- Budget Service des Eaux :
  - section de fonctionnement* : 145 936.65 €
  - section d'investissement* : 200 122.22 €
- Budget Transport :
  - section de fonctionnement* : 20 641.92 €
  - section d'investissement* : 10 046.00 €

### Rapprochement pédagogique écoles Belleydoux et Echallon

Suite à la demande de la commune de Belleydoux, le conseil municipal donne un avis favorable à l'éventualité d'une création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre les communes de Belleydoux et d'Echallon si les effectifs de Belleydoux continuent à décroître dans les années à venir entraînant la fermeture d'une classe.

### Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance :

- du compte-rendu de la seconde réunion du comité de pilotage pour le projet de parachutage à la Prairie : une réponse sur la faisabilité du projet sera faite à l'ACOMAR,

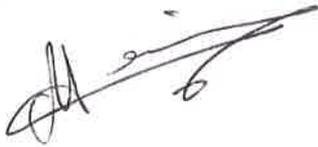
- des travaux de la commission adressage : le conseil général prend à sa charge le changement des panneaux d'agglomération,
- du nettoyage de printemps qui aura lieu le 25 avril.

La séance est levée à 23 heures 45.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Affiché le - 3 AVR 2015

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'M' followed by a long horizontal stroke.